

Syndicat Mixte du bassin de la Cisse

4 rue Bailli 41 190 HERBAULT

Cisse Infeau noi2



4^{eme} trimestre 2014



L'année 2014 se termine et avec elle, une année riche en échange. La fin du premier contrat de bassin de la Cisse (2009-2013) a ouvert la porte du bilan qui vous sera présenté en détail dans un futur bulletin.

2014 aura donc été une année charnière, notamment avec l'arrivée de nouveaux élus au sein de notre conseil et le changement de présidence, tout en gardant la bonne dynamique des dernières années. En témoignent les travaux engagés et présentés dans les derniers « Cisse Inf'eau » ainsi que les opérations ambitieuses telle que l'ouverture concertée des vannages en hiver, présentée dans ce document.

Notre objectif pour l'année 2015 est la signature du prochain contrat de bassin (pour la période 2015-2020) qui permettra d'engager, très rapidement, des opérations multiples et diverses sur le territoire du bassin toujours dans l'objectif d'atteinte du bon état écologique.

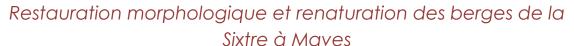
Je me joins à l'équipe du Syndicat pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015.

Jean Louis SLOVAK, président





Suivi des travaux sur le bassin de la Cisse





Comme la majeure partie de la Sixtre, le tronçon de Maves est très recalibré avec des pentes abruptes et une forte érosion. De plus, l'absence d'entretien de la ripisylve couplé avec la prolifération d'espèce à faible valeur écologique entraine une fermeture du milieu et une dégradation des berges.

Le projet visait donc la restauration morphologique des abords immédiats du pont de Sermaise et avait pour objectif :



- Limiter les phénomènes d'érosion en aménageant les berges en pentes douces,
- Réduire les transferts horizontaux des intrants agricoles par la mise en place d'un cordon végétal adapté au contexte locale,
- Restaurer la morphologie du cours d'eau et diversifier les écoulements avec un apport granulométrique,
- Développer les fonctions de corridors écologiques en améliorant la diversité des habitats.

Les travaux ont été réalisés en deux phases :

1ère phase : ouverture du milieu (coupe et débroussaillage) par les agents du SMB CISSE,

<u>2ème phase</u>: terrassement, reprofilage des berges et apport granulométrique par l'entreprise VARVOUX TPF.

3ème phase: plantation d'une ripisylve adaptée au contexte locale par les agents du SMB CISSE









Renaturation des berges de la Sixtre à Briou

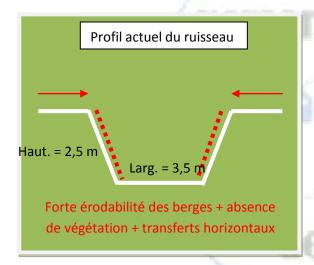


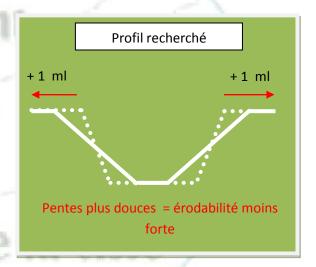
Comme pour le secteur de Maves, le tronçon concerné présente toutes les caractéristiques d'un cours d'eau recalibré: berges à pentes fortes, absence de zones humides latérales, tracé rectiligne, ...

La Sixtre sur ce tronçon présente de nombreuses traces d'érosion latérales et l'absence de végétation rivulaire due aux broyages systématiques des bords de Sixtre; les écoulements intervenant uniquement par fortes pluies.

Le projet vise la restauration morphologique des berges de la Sixtre (rive gauche et rive droite) sur un linéaire de 275 mètres.

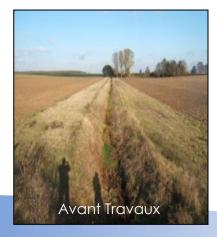
L'action de reprofilage a consisté à restituer au ruisseau un profil en «V» permettant aux berges retravaillées d'être moins sensibles aux phénomènes d'érosion et d'accueillir une strate herbacée et arbustive, ayant le double rôle de protection contre l'érosion et de limitation des transferts horizontaux.







Suite à une phase de marquage et repérage des sorties de drains avec les agriculteurs concernés, les travaux ont été réalisés par l'entreprise VARVOUX TPF.







Lancement de l'opération « rivière ouverte »



Pour rappel, le bassin de la Cisse et ses affluents, depuis Marchenoir (41) jusqu'à Vouvray (37) compte 48 obstacles majeures à l'écoulement (essentiellement des vannages)

Afin de réduire les incidences de ces obstacles (envasement, accentuation des débordements, difficultés de franchissement pour les espèces piscicoles migratrices), le SMB Cisse appelle les propriétaires de vannes mobiles à ouvrir leurs vannes lors de la période hivernale.

Cette action coordonnée d'ouverture hivernale (déclenchée à partir de l'atteinte d'un débit efficace [1,5 fois le débit moyen sur la Cisse pendant au moins 7 jours consécutifs = 3.72m3/s à Nazelles] sur la période du 1^{er} décembre au 1^{er} mars) vise à faciliter le transport sédimentaire, la migration piscicole, l'auto-curage naturel des cours d'eau et la prévention des crues.

L'ouverture des vannes se fera de l'aval vers l'amont via un dispositif animé par le SMB Cisse permettant la mise en relation et la coordination des 40 propriétaires volontaires de vannages du Bassin de la Cisse.

Aujourd'hui, une trentaine de propriétaire adhèrent au protocole, il n'y a plus qu'à attendre la pluie!!







Exemple de vannage présents sur le bassin de la Cisse

Mise en place du protocole de suivi

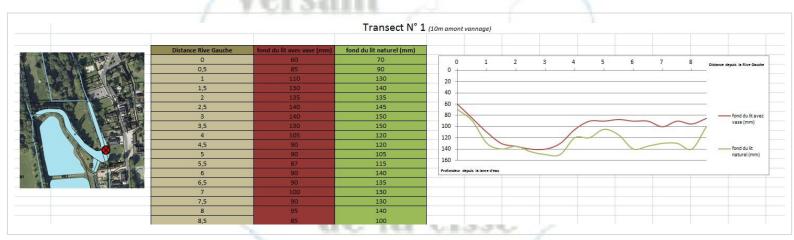
Afin de vérifier l'efficacité de l'opération, le SMB CISSE a mis en place un protocole de suivi avec la pose de thermomètres en amont et aval des ouvrages en complément de relevés bathymétriques (mesure des hauteurs de vases).



Les thermomètres (identiques à celui-ci-contre) sont placés quelques dizaines de mètres en amont et aval des ouvrages manipulés afin de constater l'évolution ou non de la température lors d'une ouverture de vanne (le thermomètre relève la température toutes les 4 heures). Pour rappel, la température a une influence importante sur le cycle de vie de la faune aquatique.



Les relevés bathymétriques permettent de constater le niveau d'envasement du lit de la rivière. Ils sont réalisés sur des transects (profil en travers de la rivière) et témoigneront de l'effet d'autocurage de l'ouverture des vannes.



Exemple de transect réalisé sur la commune de Saint Ouen-les-Vignes

5 ouvrages, sur 4 masses d'eau différentes, sont concernés par ces mesures de suivi :

- -La Remberge et l'ouvrage de la commune de Saint Ouen-les-Vignes,
- -La Cisse Ligérienne et l'ouvrage du moulin de Meuves (Onzain),
- -La Cisse Moyenne et le clapet du bourg de Chouzy-sur-Cisse,
- -La Cisse Moyenne et le clapet de Rocon (Coulanges)
- -La Cisse Meslandaise et le clapet du bourg du Mesland,

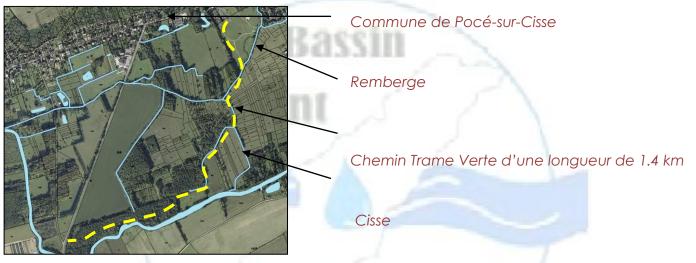


Trame Verte sur la commune de Pocé-sur-Cisse

La commune de Pocé-sur-Cisse vient d'inaugurer sa trame verte entre Remberge et Cisse. Le Syndicat, partenaire technique sur l'opération a participé à l'inauguration de ce chemin qui relie les deux masses d'eau et qui permet de découvrir la biodiversité du site et ses arbres remarquables.

Cette opération de 125 000 € a été financée par les fonds Européen, la Région Centre et la commune de Pocé-sur-Cisse.

Cet outil permettra au Syndicat de communiquer auprès des écoles et du grand public sur la diversité des habitats des milieux aquatiques (la trame verte borde notamment une frayère à brochet réaménagée en 2011 par le SMB CISSE).



Le cheminement est jalonné de panneaux ludiques et pédagogiques sur les éléments qui constituent le patrimoine naturel de cette trame verte.



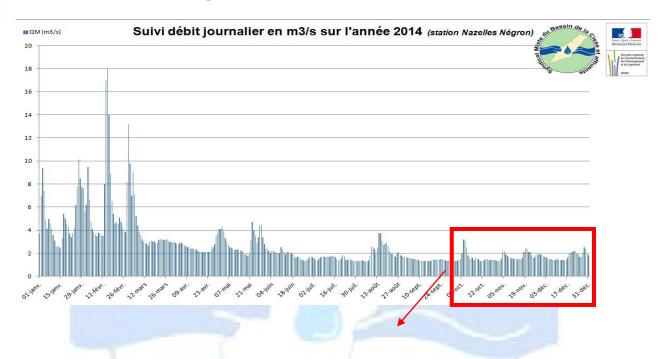


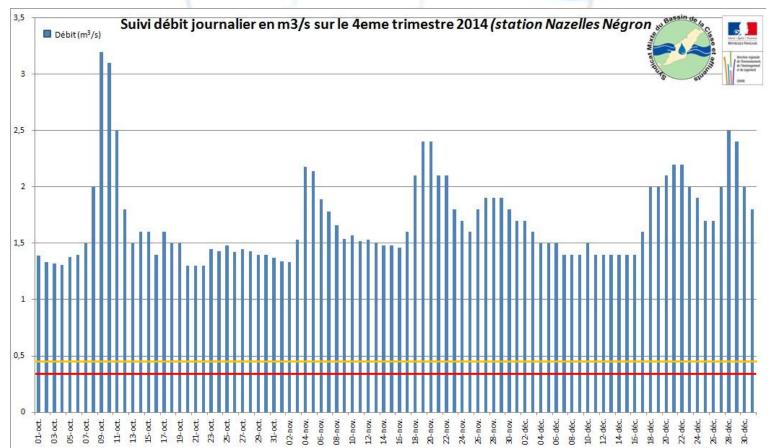
Arrêté en cours sur la Cisse

Il n'y a pas d'arrêté en cours sur le bassin de la Cisse



Situation hydrologique







Débit d'étiage de la Cisse : 0,7 m³/s



<u>Débit moyen de la Cisse (« module ») : 2,4 m³/s</u>



Débit de crue biennale (2ans) : 16 m³/s



Débit de crue quinquennale (5ans): 23 m³/s



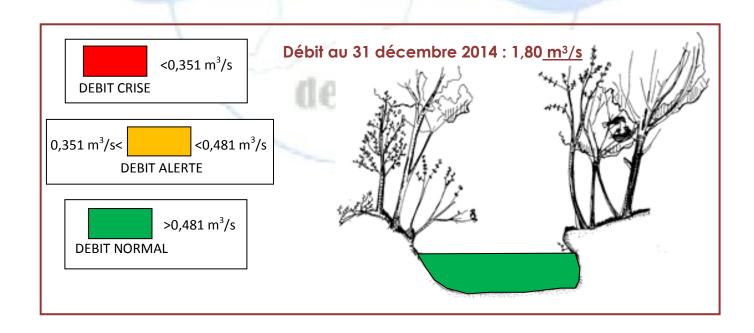
Débit de crue décennale (10ans) : 28 m³/s



Débit de crue vicennale (20ans): 33 m³/s

<u>Débit d'alerte</u>: valeur 'seuil ' de débit d'étiage qui déclenche les premières mesures de restriction pour certaines activités (notamment les pompages en cours d'eau). En dessous de ce seuil, l'une des fonctions (ou activités) est compromise. Pour rétablir partiellement cette fonction, il faut donc en limiter temporairement une autre : prélèvement ou rejet. En cas d'aggravation de la situation, des mesures de restrictions supplémentaires sont progressivement mises en œuvre.

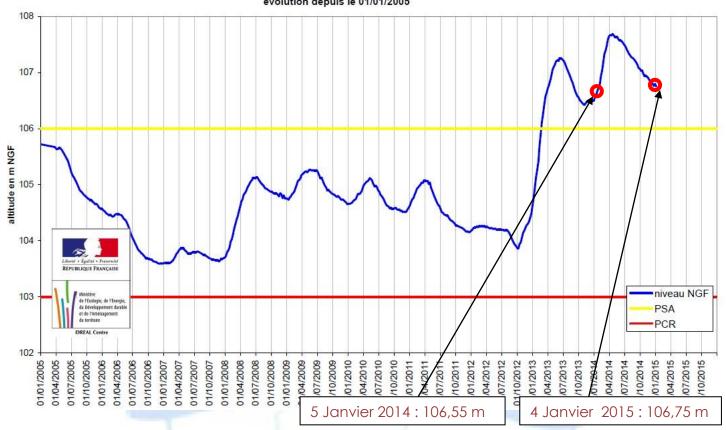
<u>Débit de crise</u>: valeur de débit d'étiage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. A ce niveau, un plan de crise est mis en place: interdiction de prélèvement, limitation des rejets....



Evolution de la nappe de Beauce (source DREAL Centre)

Indicateur piézométrique Beauce blésoise

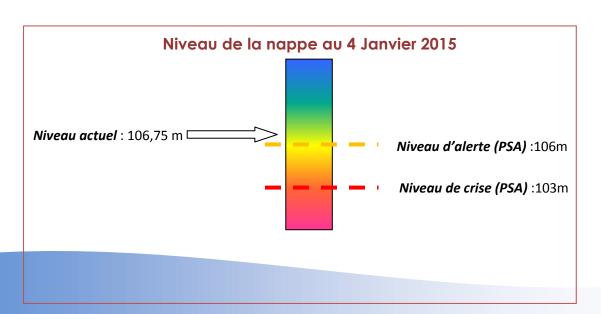
(moyenne en m NGF des niveaux des piézomètres de Séris, Villeromain, Oucques et Champigny-en-Beauce) évolution depuis le 01/01/2005



NGF: Niveau Général de France: PSA: Niveau Piézométrique Seuil d'Alerte PCR: Niveau Piézométrique de Crise



Nous observons un début d'hiver relativement sec, au contraire de la saison 2013-2014, ce qui ne permet pas une recharge optimale de la nappe. Le niveau est en baisse constante depuis le mois d'Avril 2014. Le parallèle peut être fait avec le débit de la Cisse puisque une partie de ce débit est apportée par la nappe de Beauce dans le secteur de la haute Cisse notamment. Ce début 2015 sera donc une période cruciale, puisque de manière générale l'apport lié aux précipitations et la recharge de la nappe sont limités dès le début du printemps.

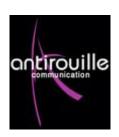




Informations

Création d'un site internet

La commission d'appel d'offre a retenu l'entreprise ANTIROUILLE COMMUNICATION basée à Amboise, pour la réalisation de son site internet. La commission communication du Syndicat sera chargée de mener la réalisation et suivre l'évolution du site. Livraison prévue en mai 2014.



Création d'un bulletin d'information

Le SMB CISSE, au travers de sa commission communication, et en lien avec les Editions Municipal de France, est en train de réaliser un bulletin d'information sur les missions du Syndicat, ainsi que sur le bilan du premier contrat de bassin. Ce bulletin sera destiné à tous les foyers du bassin de la Cisse. Son édition est prévue au deuxième trimestre 2015.





Revue de presse

Indre-et-Loire - Environnement

Une Cisse "libérée " de ses vannes cet hiver

05/12/2014 05:35

L'opération "Rivières ouvertes" vise à améliorer la qualité de l'eau et la circulation des poissons migrateurs.

Depuis le 1^{er} décembre, les responsables du syndicat mixte du bassin de la Cisse ont les yeux rivés sur les mesures de débit de la rivière en aval, à Nazelles-Négron. Lorsqu'il atteindra 3,72 m³/s, pendant sept jours d'affilée, le top départ de l'opération « Rivières ouvertes » sera donné.

« Le premier propriétaire en avai, celui du moulin de Tresneau à Noizay, abaissera totalement ses vannes, et appellera le propriétaire du moulin Goubert, juste au-dessus du sien, qui fera de même, et ainsi de suite » explique Ludovic Cognard, directeur du syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMBC).

Jusqu'à ce que la totalité des 40 ouvrages munis de vannes mobiles recensés ait fait de même? « On aimerait bien, répond Jean-Louis Slovak, le président du syndicat, mais cette démarche ne repose que sur le volontariat. Nous espérons cependant que l'expérience, sur la durée, convaincra tout le monde. »

Car l'enjeu est important : il s'agit en effet de tester de manière collective et coordonnée une gestion de la Cisse et de ses affluents, qui soit aussi satisfaisante pour les propriétaires d'ouvrage que pour l'amélioration de l'environnement. « Une directive européenne imposera en 2017 aux propriétaires d'ouvrage la libre circulation des sédiments et des poissons migrateurs, explique Ludovic Cognard. En ouvrant collectivement, on pourra voir comment fonctionnent la rivière et ses affluents, et réfléchir avec les propriétaires à des projets d'aménagement adaptés à chaque



Ce barrage sur la Cisse à Chouzy sera lui aussi abaissé si besoin : la municipalité propriétaire s'attend à quelques réflexions.

Avec cette expérimentation sur trois ans, assortie d'une batterie de mesures -

température de l'eau, taux d'oxygène, épaisseur des vases –, le SMB Cisse espère démontrer l'efficacité d'une ouverture collective. Et éviter qu'un jour, les pouvoirs publics se contentent d'exiger la démolition pure et simple de tous les ouvrages : « Ce serait impensable, d'un point de vue patrimonial et touristique, pour la vallée de la Cisse, relève Jean-Louis Slovak, et pas forcément adapté non plus à cette rivière, très façonnée par l'homme. »

Reste que le public a une image de la Cisse très différente de celle que l'ouverture va provoquer. « Les biefs sont pleins, la surface est lisse comme un miroir, et les vases qui s'accumulent ne se voient pas, commente Ludovic Cognard. Quand l'eau va courir librement, le lift va sans doute paraître bien grand, et choquer visuellement. » Le retour au naturel ne sera peut-être pas un long fleuve tranquille.

repères

- > L'opération d'ouverture sera cadencée sur 5 jours, de l'aval vers l'amont. Tous les propriétaires concernés de la Cisse ligérienne (Noizay à Chouzy) et de la Cisse moyenne (Chouzy à Coulanges) ayant signé la convention, au moins 45 km de rivière seront ouverts les deux premiers jours.
- > Les quatre objectifs de l'ouverture des vannes sont : l'amélioration de la qualité de l'eau par une meilleure oxygénation, la circulation des poissons migrateurs, le curage naturel des boues, et la prévention des crues, grâce à la baisse générale du niveau de l'eau.
- > Des affiches et panneaux d'explication vont être diffusés dans toutes les communes concernées. Toutes les informations peuvent également être obtenues en appeiant le SMBC au 02.54.46.25.78.

Indre-et-Loire - Pocé-sur-Cisse - Pocé-sur-cisse

Une trame verte entre Cisse et Ramberge

13/10/2014 05:35





précédente suivante

Des panneaux sur le parcours.

La commune de Pocé-sur-Cisse vient d'inaugurer sa trame verte entre Cisse et Ramberge. D'une longueur de 1,4 km environ, elle relie le centre-bourg et le hameau de Villeret, en passant dans la Varenne. Pour cette inauguration étaient présents plusieurs élus locaux et régionaux, les entreprises qui ont participé à cette réalisation, des représentants de l'association de pêche La gaule amboisienne, du Syndicat mixte du bassin de la Cisse et affluents, d'associations locales.

Avant d'emprunter cette trame verte, le maire, Claude Courgeau, en a retracé brièvement son historique. Une décision qui a été prise en 1997 avec l'achat, en premier lieu, d'une prairie de 7 ha jouxtant l'arrière de l'école pour sécuriser la liaison entre le gymnase et le groupe scolaire.

A partir de 2000, le conseil municipal décide de poursuivre cette opération et de valoriser la zone inondable. Des contacts sont pris avec les propriétaires des terrains, achats ou échanges, avec le soutien de la Safer, pour un peu plus de 6 ha, pour réaliser une trame verte. Après bien des péripéties, le cheminement est défini. Il reste à le réaliser. La société Lantana paysage est retenue pour concevoir l'ensemble de ce projet.

Le coût de cette opération se monte à 125.000 € et l'étude à 6.000 €. Le projet a été financé grâce à des subventions du Fonds européen Leader (60.400 €), mais aussi du conseil régional (5.100 €), comme l'a souligné lors de son intervention la conseillère régionale, Martine Salmon.

Cette trame verte est constituée d'un cheminement rehaussé, recouvert de falun, de quatre ponts en bois, d'une frayère pour les poissons. Le public dispose de parkings à chaque extrémité, de zones de découverte éducative avec des panneaux sur la vie de la faune (oiseaux, poissons et insectes), d'abris, de nichoirs à insectes, de bancs sculptés dans des troncs d'arbres. Ce bel aménagement réservé aux promeneurs, aux amoureux de la nature et aux vélos, est ouvert dès maintenant et contribue à l'amélioration du bien-être dans la commune.



Syndicat Mixte du Bassin de la Cisse

4 rue Bailli, 41 190 HERBAULT

Secrétariat: 02.54.46.25.78 / smbcisse@orange.fr

<u>Technicien</u>: 06.46.67.49.68 / <u>v.bahe-smbcisse@orange.fr</u> <u>Directeur</u>: 06.71.03.64.17 / <u>l.cognard-smbcisse@orange.fr</u> <u>Ligne éditoriale</u>: Valentin BAHE /Ludovic COGNARD <u>Rédaction/édition/mise en page</u>: Valentin BAHE Cette lettre d'information est réalisée en lien avec les membres de la commission communication Tout droit réservé – crédits photos: SMB CISSE